

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six du mois de juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Mourens, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe PORTEJOIE.

Étaient présents : BEHAGHEL Hubert, COLLE Amélie, DUBOURG Jean-Luc, GOURD Allain, MODET Denis, PORTEJOIE Philippe.

Était absent : VIDEAU Amadine, MODET Fabienne, LASSALLETTE Sébastien.

Mme COLLE Amélie est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Embauche d'un agent technique 1
2. Sécurisation du carrefour de Cheval Blanc..... 1
3. Déplacement de l'agglomération route de Cadillac..... 2
4. Questions diverses 2

La séance est ouverte avec l'adoption à l'unanimité du précédent procès-verbal.

1. Embauche d'un agent technique

En partenariat avec les communes de Baigneaux et Daubèze, un agent intercommunal a été recruté, en contrat à durée déterminée de 6 mois, à compter du 06 juillet 2023. Tanguy Duval assurera les fonctions adjoint technique ; il sera présent sur la commune le vendredi et le dernier mercredi du mois afin de pouvoir intervenir plus facilement au niveau du groupe scolaire.

La convention fixant les conditions d'utilisation du véhicule a été conclue.

Le véhicule a été acquis par la commune de Baigneaux pour un montant de 9.300,00 €, les communes de Daubèze et Cessac y ont participé financièrement à hauteur de 1.800,00 € chacune. La commune de Cessac ayant renoncé à son droit d'utilisation, il a été proposé à la commune de Mourens de remplacer cette collectivité et de lui verser, en compensation, une participation de 1.495,00 € ; cette somme tient compte de la vétusté.

2. Sécurisation du carrefour de Cheval Blanc

Concernant la sécurisation du carrefour de Cheval Blanc, un rapport a été rendu par le Centre Routier Départemental. Celui-ci indique qu'il faudrait baisser les butes de 60 cm et remonter le point bas de 30 cm, ce qui induirait un coût très important.

Le Centre Routier Départemental propose de basculer cette zone en agglomération ; la vitesse serait alors réduite à 50 km/h et cela permettrait la réalisation d'un aménagement. Toutefois, lors du passage

à 70 km/h au lieu de 80 km/h, les relevés de vitesse ont montré que seul 3% des véhicules ont effectivement ralenti. Cette proposition n'est pas retenue.

Par ailleurs, la mise en place d'un rond-point a été étudié mais n'est pas possible techniquement.

Une autre solution étudiée est la mise en place d'un radar-tourelle. Le propriétaire du terrain a d'ores et déjà donné son accord pour son implantation sur son terrain. Le peloton de Gendarmerie a, quant à lui, émis un avis favorable. Le dossier va donc suivre son cours.

3. Déplacement de l'agglomération route de Cadillac

Concernant le déplacement de l'agglomération route de Cadillac, le Centre Routier Départemental a émis un avis défavorable jugeant que ce secteur n'était pas suffisamment bâti pour être considéré comme une agglomération.

Monsieur le Maire propose d'adresser un courrier au Groupement de Gendarmerie pour solliciter des interventions/contrôles plus réguliers.

4. Questions diverses

Monsieur le Maire informe les membres présents que :

- Suite au contrôle annuel des installations électriques effectué à la Salle des Fêtes et à la mairie, il y a lieu de prévoir des travaux de mise aux normes (remplacement BAES, prise terre, etc..). Le devis de l'entreprise BROZOU d'un montant de 2.121,41 € présenté par Monsieur le Maire est approuvé ;
- Un technicien de l'APAVE interviendra le mercredi 12 juillet 2023 pour effectuer le contrôle des installations électriques. M. Allain Gourd est chargé de l'accueillir ;
- L'entreprise Les Charpentiers-couvreurs des Benauges va intervenir semaine 28 au groupe scolaire pour effectuer les travaux d'entretien de la toiture (nettoyage, remaniement et réparation d'infiltrations via un conduit de cheminée non utilisée) ;
- Le dimanche 22 octobre 2023 aura lieu la seconde édition de la « Thomas Boudat » sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h46.